

Plan d'actions - Économie d'eau

Dans un contexte marqué par l'intensification du changement climatique et la pression croissante sur les ressources naturelles pour satisfaire nos besoins, la question de la sobriété hydrique s'impose désormais comme un impératif pour tous. Réaliser des économies d'eau ne relève plus simplement d'un engagement environnemental vertueux ; cela constitue une composante essentielle d'une stratégie d'adaptation globale pour faire face au changement climatique.

L'épisode de sécheresse de 2022 en a été une illustration marquante : notre territoire est vulnérable face aux tensions sur la ressource en eau. Dans ce cadre, les collectivités ont un rôle exemplaire à jouer, en raison de leur responsabilité politique et de leur capacité à impulser des dynamiques concrètes sur le terrain.

Ces actions ont des bénéfices sur la ressource, mais aussi des cobénéfices économique et de temps notamment.

Fiche A : Gouvernance, formation et pilotage

Fiche B : Réseaux, bâtiments et équipements publics

Fiche C : Espaces verts

Fiche D : Réutilisation des eaux non conventionnelles

Fiche A : Gouvernance, formation et pilotage

Action 1 : Sensibiliser agents, élus et population

Pourquoi ?

Pour favoriser les décisions responsables et cohérentes, et renforcer l'engagement collectif, la cohérence et la continuité des actions.

Comment ?

a. Mails, notes, articles (bulletin municipal, presse...) : Baromètre de l'eau (dans une gazette, par exemple), zoom sur les consommations d'eau, les bons gestes à adopter...

b. Plaquettes, stickers, affiches informatives, à mettre à disposition des usagers à l'accueil des sites ou à proximité des postes de consommation d'eau. Exemples :

- [Sticker de l'écogeste "Économiser l'eau" - L'eau c'est la vie](#)
- [Stickers environnement économiser l'eau protection nature - lot de 4 autocollants économiser l'eau - Stickers Autocollants personnalisés](#)
- [Pack de communication collectivités » Aménagement & entretien des espaces verts » du Réseau Dephy Collectivité Bretagne – ATBVB](#)
- [Kit de communication sur l'eau – version 2 – ATBVB](#)

c. Atelier pédagogique (ateliers, animations, éducation à l'environnement, jeux...).

Exemples :

- Ateliers pratiques : récupérateur d'eau / installation de mousseur
- Balade au fil de l'eau
- Défi interservices
- Fresque de l'eau : [Participer à l'atelier - Eau'Dyssée - Plongez avec nous !](#)
- Fresque de l'eau locale : [La Fresque locale de l'eau - Eau'Dyssée - Plongez avec nous !](#)
- [Eau'Rigine, jeu sur les ressources en eau - Eau'Dyssée](#)
- [Commandez le kit de sensibilisation des élus aux enjeux de l'eau – aquagir](#)

Action 2 : Impliquer les élus et agents dans tous les projets

Pourquoi ?

Pour informer, sensibiliser et faire en sorte que tous se sentent concernés par les projets d'économies. L'engagement des agents et des élus constitue un facteur clé de continuité et donc de réussite.

Comment ?

Communiquer en interne sur la démarche afin de mobiliser l'ensemble du personnel (affiches, notes informatives, mails...)

Action 3 : Nommer une personne ou équipe référente "eau"

Pourquoi ?

Pour assurer un suivi cohérent, coordonner les actions, anticiper les risques.

Comment ?

Intégrer ce rôle dans les missions d'un agent ou d'un service existant, ou créer un réseau d'ambassadeurs.

Action 4 : Faire de la sensibilité écologique et notamment sur les enjeux de l'eau un critère de recrutement

Pourquoi ?

Pour insuffler une dynamique autour de ces enjeux et assurer une continuité dans l'action écologique, essentielle à la mise en œuvre de démarches réellement efficaces et impactantes.

Comment ?

- Repérer les éléments témoignant d'un engagement écologique dans les CV. ,
- Interroger les candidat·es sur leur positionnement et leurs valeurs en matière d'écologie.
- Prendre en compte les réponses apportées dans la décision de recrutement.

Action 5 : Prendre en compte la consommation d'eau dans les décisions d'achat

Pourquoi ?

Pour réduire les coûts, préserver la ressource, adopter une démarche responsable et anticiper les contraintes futures.

Comment ?

- Intégrer dans des documents stratégiques tels que le SPASER ce critère.
- Evaluer l'empreinte hydrique des biens et services lors de la sélection des fournisseurs.
- Intégrer des clauses spécifiques dans les appels d'offres, en lien avec la consommation d'eau.

Action 6 : Se faire accompagner techniquement et financièrement sur des projets liés aux économies d'eau

[Synthèse réalisée lors du stage de Louna MAZEAS en 2025](#)

Fiche B : Réseaux, bâtiments et équipements publics

Action 1 : Analyser le bilan annuel fourni par le distributeur d'eau

Pourquoi ?

Pour faire un suivi annuel des consommations globales de la commune, observer les évolutions, identifier les causes, pour pouvoir agir sur les causes des consommations importante et faire des économies financières.

Comment ?

Créer un fichier Excel de suivi des consommations, et recenser chaque année les volumes consommé ainsi que les factures associées.

Action 2 : Mettre en place un suivi des consommations régulier par bâtiments

Pourquoi ?

Pour détecter les dérives, agir rapidement, définir les économies potentielles et sensibiliser à l'usage.

Comment ?

Créer un fichier Excel de suivi des consommations, relever tous les 2 mois les compteurs existants, reporter les données dans le fichier et analyser l'évolution.

Exemple de tableau de suivi :

Date	Heure	Index début	Index fin	Consommation	Remarques (fréquentation, ...)

Petit plus

- Identifier les usages de l'eau (sanitaire, arrosage, nettoyage...)
- Recenser et caractériser les équipements associés (WC, robinet, ...)

Pourquoi ?

Pour croiser usage réel et consommation, et agir précisément sur les postes de consommations.

Action 3 : Faire un travail sur les fuites

Pourquoi ?

Pour réduire les pertes, la surconsommation d'eau et donc les factures.

Comment ?

- Analyser le suivi de consommation en place pour repérer les anomalies.
- Observer et inspecter le matériel le plus touché par les fuites (chasse d'eau, robinet, joints, vannes...) et l'ensemble du bâtiment.

Actions 4 : Vérifier le débit de l'eau des bâtiments et équipements.

Pourquoi ?

Pour réduire le gaspillage car un débit trop important est très consommateur et n'est pas nécessaire pour toute utilisation.

Comment ?

A l'aide d'un contenant au volume connu et d'un chronomètre.

Action 5 : Faire de la maintenance préventive

Pourquoi ?

Pour éviter les fuites et la casse dû à l'usure du matériel, les défauts de pose et le manque d'entretien.

Comment ?

- Vérifier régulièrement le matériel (fonctionnement, état, ...);
- Assurer une maintenance des installations (réglage de la temporisation, remplacements de joints...).

Action 6 : Installer du matériel hydro-économiques

Pourquoi ?

Pour limiter le gaspillage d'eau dans les lavabos et faire des économies financières.

Comment ?

Installer : mitigeurs temporisés, chasse d'eau double débit, mousseur.

Action 7 : Mettre en place une signalétique de sensibilisation

Pourquoi ?

Pour rappeler les bons gestes directement sur site.

Comment ?

Stickers, messages dans les sanitaires.

Action 8 : Installer des toilettes sèche dans les espaces extérieurs

Pourquoi ?

Pour économiser de l'eau, valoriser nos déjections et faciliter l'installation de toilettes dans des endroits par raccordés à l'eau et l'assainissement.

Comment ?

Plus d'info sur : <https://aloen.fr/2025/01/16/%f0%9f%9a%bd-retour-sur-les-conferences-toilettes-seches/>

Actions 9 : Mettre en place des créneaux pour les accès à l'eau publics (cimetière, air de camping-car...)

Pourquoi ?

Pour réduire les excès de prélèvement d'eau.

Comment ?

Couper la vanne d'accès de l'eau, fermer l'accès.

Fiche C : Espaces verts

Action 1 : Supprimer les bordures et surfaces imperméables

Pourquoi ?

Pour favoriser l'infiltration, et limiter ruissellement et la sécheresse.

Comment ?

Modifier les bordures en béton, retirer les surfaces imperméables inutiles.

Action 2 : Travailler le relief du sol

Pourquoi ?

Pour de mieux retenir l'eau, éviter l'assèchement du sol et de réduire les risques d'inondation, ça peut aussi être un bon terrain de jeux pour les enfants.

Comment ?

Intégrer des micro-reliefs dans les aménagements paysagers (noue).

Action 3 : Supprimer les jardinières

Pourquoi ?

Pour économiser de l'eau car elles sont très gourmandes en eau, peu adaptées en période de sécheresse et pour gagner du temps dans l'entretien des espaces verts.

Comment ?

Remplacer les jardinières par des plantations en pleine terre.

Action 4 : Utiliser uniquement des espèces locales et sobres en eau

Pourquoi ?

Pour favoriser les espèces vivaces nécessitant moins d'eau, moins d'entretien et plus résilientes.

Comment ?

Liste végétale adaptée à établir avec des partenaires (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, CEREMA).

[Un site web pour l'outil SESAME de sélection des espèces d'arbres à planter dans les projets urbains | Cerema](#)

Action 5 : Réduire la fréquence de tonte

Pourquoi ?

Pour conserver l'humidité du sol et favoriser la biodiversité.

Comment ?

Faire un plan de tonte différenciée, selon les périodes d'entraînement, de match, l'espèces de gazon.

Action 6 : Etablir un plan d'arrosage des pelouses

Pourquoi ?

Pour optimiser l'arrosage, il est important d'éviter les heures les plus chaudes de la journée afin de limiter l'évaporation et le gaspillage d'eau, tout en adaptant les apports aux besoins réels des plantes.

Comment ?

Arroser le soir ou la nuit, seulement en cas de besoin et avec une quantité suffisante.

D. Réutilisation des eaux non conventionnelles

Action 1 : Installer des cuves de récupération d'eau de pluie

Pourquoi ?

Pour diversifier les sources d'eau et limiter le recours à l'eau potable.

Comment ?

Installer sur les toitures de bâtiments publics (écoles, gymnases, cimetière, vestiaires sportifs, etc.), des récupérateurs avec des cuves de stockages enterrées ou aériennes pour différentes utilisations : arrosage, nettoyage de voirie...

Pour plus d'informations réglementaires :

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31481>

Action 2 : Réutiliser l'eau grise à petite échelle

Pourquoi ?

Pour préserver la ressource en eau potable en la remplaçant par une eau déjà utilisée pour des usages non domestiques comme l'arrosage ou le nettoyage, et ainsi la valoriser.

Comment ?

Récupération d'eaux de lavage des mains ou du sol pour alimenter les toilettes ou l'arrosage intérieur.

Action 3 : Réutiliser les eaux usées

Pourquoi ?

Pour préserver la ressource en eau potable en la remplaçant par une eau déjà utilisée pour des usages non domestiques comme l'arrosage ou le nettoyage, et ainsi la valoriser.

Comment ?

Lors des travaux de la STEP réflexion sur la récupération de l'eau traitée à la sortie de la STEP : techniques, étude des opportunités de réutilisation.

Information complémentaire et sources :

Un accompagnement dans le diagnostic des consommations et la mise en place d'un plan d'action économie d'eau par Eau et Rivière : programme Commune engagée pour l'eau.

[Communes engagées pour l'eau | Eau et Rivières de Bretagne](#)

Ressources complémentaires :

- [SOBRIÉTÉ HYDRIQUE : 7 axes d'adaptation- Spécial COLLECTIVITÉS - Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau du grand Sud-Ouest](#)
- [Guide des économies d'eau - Batiments et espaces publics - web.pdf](#)
- [2024 GUIDE Mener-une-demarche-deconomies-deau- ALEC07.pdf](#)
- [FICHES-EcoDEauParticuliers-VF_web.pdf](#)
- [PLAQUETTE ECODO.pdf](#)
- [Plaquette-EcodeauMayenne_vf.pdf](#)
- [Plaquette-Ecodeau-batiments-et-espaces-publics_2023_vf-imprimeur.pdf](#)